

## Algicide

### RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial Algicide

Nom chimique

Type de produit Mélange

#### 1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange - Désinfectant pour maçonnerie

#### 1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Enducolor  
205 rue de Mulhouse  
68300 Saint Louis France  
Tél. +33 (0)3 89 69 20 10 Fax +33 (0)3 89 69 16 50  
Site web [www.enducolor.fr](http://www.enducolor.fr)

#### 1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

#### 2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

#### 2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (CAS No.: 68424-85-1)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

## Algicide

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage .
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau .
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	: Aucune

### 2.3. - Autres dangers

## RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

### 3.1. - Substances

Non applicable

### 3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyl diméthyles, chlorures	N° CAS : 68424-85-1 N° Index : N° CE : 270-325-2	4,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Dam. 1 - H318 Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable

## RUBRIQUE 4 - Premiers secours

### 4.1. - Description des premiers secours

#### Mesures en cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

#### Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Mesures en cas de contact avec les yeux

- en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

### 4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.

#### Symptômes et effets après contact avec la peau

- Provoque une irritation cutanée.

#### Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Symptômes et effets après ingestion

- Aucune information disponible.

---

## Algicide

---

### 4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Non inflammable

### 5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Aucune information disponible.

### 5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

---

## RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

### 6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

### 6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Aucune information disponible.

Conseils appropriés de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

### 6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13

- Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

---

### 7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations - Éviter de: Contact avec les yeux  
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux  
- Éviter de: Contact avec la peau  
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail - Aucune information disponible.

### 7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Algicide

- Aucune information disponible.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes de protection contre la poussière



- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Porter les gants de protection homologués



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

### RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Liquide

Aspect

Liquide

Couleur

incolore

Odeur

Inodore

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	8
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Non inflammable

---

## Algicide

---

Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	1 kg/l
Solubilité (Eau)	miscible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

### 9.2. - Autres informations

Teneur en COV	0 g/l
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

---

## RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

---

### 10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

### 10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

### 10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

---

## RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

---

### 11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité du mélange

## Algicide

	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée

- Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Provoque des lésions oculaires graves

- Risque de lésions oculaires graves.  
- Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

### Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

### Cancérogénicité

- Non classé

### Toxicité pour la reproduction

- Non classé

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

- Non classé

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

- Non classé

### Danger par aspiration

- Non classé

## RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

### 12.1. - Toxicité

#### Toxicité du mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Très toxique pour les organismes aquatiques.  
- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## Algicide

---

### 12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

---

### 14.1. - Numéro ONU

Non applicable

### 14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

### 14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. - Groupe d'emballage

### 14.5. - Dangers pour l'environnement

### 14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

---

## RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

---

## Algicide

### 15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach    Aucun

Composants dans l'annexe XIV    Aucun

Composants dans l'annexe XVII    Aucun

Teneur en COV    0 g/l

### 15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit    - Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16 - Autres informations

### Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
1	30/08/2017	

### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

\*\*\* \*\*